



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Offre d'emploi Fonction supérieure – I3 - 40000081

Informations générales

Fonction:	Ingénieur·e directeur·trice (m/f/x)
Rôle linguistique :	Francophone
Nombre d'emplois vacants:	1
Contrat de travail / Procédure:	Fonction supérieure*
Administration:	Bruxelles Mobilité
Direction:	Direction Gestion et Inspection
Localisation:	Iris Tower – Place Saint-Lazare 2 – 1035 Bruxelles
Date limite d'inscriptions :	30 juillet 2024

** Une fonction supérieure est un emploi temporairement inoccupé. La désignation pour l'exercice d'une fonction supérieure est faite pour une durée maximum d'un an, renouvelable par période de maximum six mois, moyennant décision motivée du conseil de direction.*

Description de la fonction:

En tant qu'**Ingénieur·e directeur·trice**, vous **assurez la gestion efficace, la coordination et l'exécution des opérations** relatives aux missions de la direction et vous contribuez, au travers de missions transversales, aux objectifs du Service Maintain. Vous managez l'ensemble de vos agents et prenez en charge le cas échéant des équipes et/ou des projets spécifiques à la direction ou transversaux au service Maintain. Vous agissez en tant que responsable du volet « intégrité » des infrastructures régionales (voiries, ouvrages et accessoires y relatifs) et en tant que gestionnaire de voirie.

En tant que **responsable** de la direction :

- Vous organisez les inspections des tunnels, ponts et voiries ;
- Vous vous assurez de l'analyse et du suivi de traitement des problèmes qui vous ont été assignés par ces inspections ;



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Vous assumez la responsabilité du bon fonctionnement de la permanence technique de Bruxelles Mobilité;
- Votre connaissance des techniques de la construction routière, des travaux routiers, des travaux d'ingénierie et de l'inspection des routes vous permet de communiquer les informations opérationnelles pertinentes aux représentants des Service Maintain et Build, de Bruxelles Mobilité et, le cas échéant, du cabinet du/de la ministre de tutelle ;
- Vous effectuez mensuellement un reporting de toutes les activités d'inspection et de leur traitement, ainsi que de celles que vous avez pilotées au niveau du service et des tickets PREGO destinés au service ;
- Vous participez à l'établissement et au suivi du plan stratégique de Maintain, en ce qui concerne votre direction, des POPs et des tableaux de bords ;
- Vous participez activement à la préparation des budgets pluriannuels nécessaires à l'exécution des missions de la direction ;
- Vous veillez à l'intégration des outils transversaux au sein du Service Maintain, de Bruxelles Mobilité et/ou du SPRB dans les processus de travail (Prego, PMO, Evia, Asset Management, e-HR, gestion de trafic, outil de monitoring, outils d'évaluation du SPRB, ...);
- Vous assumez la responsabilité des autorisations émises par votre direction et vous signez l'ensemble des courriers, dossiers et bons de commande relevant du champ de compétence de votre direction et êtes également ordonnateur de votre centre de coût ;
- Vous mettez en place et maintenez à jour des indicateurs pertinents, en cohérence avec le planning pluriannuel des projets dont vous avez la charge ;
- Vous émettez des mises en demeure, éventuellement en collaboration avec le bureau juridique si nécessaire ;
- Vous représentez la direction au sein des comités transversaux et des comités spécifiques aux matières relevant de ses missions ainsi qu'à la réunion hebdomadaire de l'équipe de Maintain.

En tant que **manager** de votre personnel :

- Vous êtes responsable du bon fonctionnement de votre direction et du bien-être du personnel ;
- Vous veillez à la bonne collaboration des travailleurs des entreprises externes qui collaborent avec la direction ;
- Vous travaillez à l'amélioration constante votre direction en collaboration avec l'A4 de votre service ;
- Vous fournissez aux agents de la direction un cadre réglementaire et des procédures relatives au gestionnaire routier de Bruxelles Mobilité (par exemple, l'ordonnance sur les routes, la remise-reprise,...) ;
- Vous vous assurez du bon traitement des mails et des tickets PREGO envoyés vers votre service et réalisez un reporting ;
- Vous renforcez les « new ways of working » (NWOW) dont le travail hybride au sein de votre direction et les outils de communication et de collaboration nécessaires au bon accomplissement des tâches ;



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Vous vous assurez que toutes les tâches de gestion axées sur les personnes (description de fonction et entretiens d'évaluation, moments de rétroaction, ajustements positifs, etc.) sont effectuées en temps opportun ;
- Vous mettez en œuvre des actions permettant d'assurer un maximum de simplification administrative ;
- Vous mettez en place des canaux de communication corrects avec d'autres services et institutions (police, port de Bruxelles,...) afin de fournir correctement des informations concernant les défauts systématiques du patrimoine et d'en assurer le suivi ;
- Vous vous assurez de la bonne interaction de votre direction avec d'autres services, en mettant l'accent sur l'exécution des procédures.
- Vous vous assurez que vos équipes appliquent immédiatement et en parfaite concertation avec le Centre de mobilité les modifications nécessaires aux différents outils de gestion de la mobilité, tels que les feux tricolores, l'éclairage, les barrières, ... et qu'il n'y a aucune modification sans accord préalable de l'exploitant.
- En concertation avec les chefs de cellule, vous assurez la gestion du travail et la maîtrise des risques portant sur les délais, les budgets et la qualité des projets dont vous avez la charge.

En ce qui concerne la **gestion des voiries**:

- Vous mettez en place des lignes directrices claires pour un suivi qualitatif des autorisations de voirie ;
- Vous supervisez et complétez les conventions, en collaboration avec le bureau juridique ;
- Vous développez une bonne connaissance de la future ordonnance voirie ;
- Vous assurez le suivi des textes législatifs relatifs à vos compétences en ce compris en fournissant les ressources nécessaires pour permettre sa mise en œuvre et proposez le cas échéant des modifications sur ces textes ;
- Vous concevez et appliquez des possibilités de sanction en cas d'abus sur (ou sous) la voie publique ;
- Vous êtes responsable de la gestion des galeries techniques, des gaines d'attente et des caniveaux techniques (gérés par Bruxelles Mobilité) et vous coordonnez celles données en gestion à des partenaires ;
- Vous travaillez en bonne concertation avec la direction Coordination des Chantiers tant pour les réglementations techniques que pour les encodages sur la plateforme Osiris ;
- Vous êtes responsable du respect des réglementations techniques sur le terrain ;
- Vous émettez des avis sur les demandes de permis d'urbanisme en concertation avec le business team de BM ;
- Vous développez un asset management ;
- Vous prenez la responsabilité de la réouverture du point de vue de l'intégrité des infrastructures régionales, tout comme vous êtes tenus de demander, le cas échéant, la fermeture totale ou partielle et sur la nécessité de communiquer aux différents acteurs internes ou externes l'impact des décisions (par exemple, les taxis : emplacement de stationnement, les drop zones, etc.).



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

En ce qui concerne **les inspections de voiries** :

- Vous êtes responsable des inspections de tous les ouvrages de génie civil gérés par Bruxelles Mobilité ;
- Vous êtes responsable des inspections de toutes les voiries gérées par Bruxelles Mobilité ;
- Vous communiquez le résultat de ces inspections aux services compétents et établissez en collaboration avec eux un plan d'action ;
- Vous êtes responsable des procédures et du suivi de la remise-reprise et ce, pour les travaux des services internes et des parties externes (avec un accent sur les entreprises de services publics) ainsi que de la sanction du non-respect de ces procédures ;
- Vous vous assurez de la qualité des rapports écrits hebdomadaires des agents effectuant les inspections sur site.

En ce qui concerne la **permanence** technique de Bruxelles Mobilité

- Vous vous assurez de la mise en œuvre d'une permanence technique qualitative et continue 24/7 ;
- Vous déployez la permanence technique pour effectuer des tâches secondaires (comme le traitement des tickets FixMyStreet) ;
- Vous vous assurez que la permanence technique applique en parfaite concertation avec le Centre de mobilité les modifications nécessaires aux différents outils de gestion de la mobilité, tels que les feux tricolores des tunnels, les barrières, ... et qu'il n'y a aucune modification sans accord préalable de l'exploitant
- Vous faites des propositions proactives pour optimiser le service.

Situation au sein de l'organisation

La **Direction Gestion & Inspection** a pour mission d'assurer l'inspection, la connaissance, la maîtrise et la pérennité de son patrimoine par la collecte, la centralisation et la gestion des informations relatives à son état, ainsi que d'organiser son occupation (privative) et d'assumer le rôle de police de la voirie.

Dans ce cadre, la Direction Gestion et Inspection:

- Organise les inspections des voiries et ouvrages ;
- Assure la présence et le fonctionnement harmonieux d'une permanence technique 24/7 ;
- Instruit et délivre les autorisations d'occupation permanente de la voirie (ex. emplacements de stationnement) et d'aménagement de l'infrastructure ;
- Instruit et délivre les autorisations et permissions d'occupation temporaire hors chantier (ex. publicité, stockage, marché, événements ...) ;
- Organise les contrôles de l'occupation de la voirie (police de voirie) ;



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Donne un avis sur des demandes de permis d'urbanisme touchant au réseau de voiries régional ;
- Introduit des demandes de permis d'urbanisme pour des projets d'aménagement portés par Bruxelles-Mobilité.

Bruxelles Mobilité est l'une des 8 administrations du [Service Public Régional de Bruxelles](#) chargée d'aménager l'espace public et de gérer les équipements en matière de mobilité.

Votre profil

Cet appel à candidatures est uniquement destiné aux membres du personnel **statutaires** qui font partie du Service public régional de Bruxelles.

Pour pouvoir être désigné à une fonction supérieure de Ingénieur·e directeur·trice (A3), l'agent doit répondre aux conditions requises par le statut, à savoir:

- être titulaire du grade de d'ingénieur (de rang A1) ou de premier ingénieur (de rang A2) ;
- disposer d'au moins six ans d'ancienneté de niveau ;
- disposer d'une évaluation « favorable » ;
- ne pas faire l'objet d'une peine disciplinaire non radiée.

Vous devez répondre à ces conditions à **la date limite du dépôt des candidatures**.

Connaissances

- Vous avez une bonne connaissance des technique de la construction de routes et d'ouvrages d'art ;
- • Vous avez une bonne connaissance des processus d'inspection de voirie.

Compétences fonctionnelles

- Vous pensez de manière innovante en apportant des idées novatrices et créatives ;
- Vous mettez en place les processus et les structures, gérez les budgets et introduisez des changements pour l'ensemble de l'organisation ;
- Vous dirigez des équipes (pluridisciplinaires) en coordonnant leurs activités (de groupe) en fonction des objectifs de l'organisation, en évaluant et en utilisant de manière correcte les compétences des personnes.



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

La motivation est considérée comme très importante pour la fonction et a un plus grand poids dans le score final.

Procédure

Cf. Note de service